

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/04/20-11-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 avril 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L. 719-12,

Vu le décret n° 2008-326 du 7 avril 2008, relatif aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires,

Vu le décret n° 2011-1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération statutaire du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille en date du 23 octobre 2012 approuvant la création de la Fondation universitaire « IMÉRA »,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

DECIDE :

OBJET : Révision des Statuts de l'IMÉRA

Le Conseil d'administration approuve la révision des Statuts de l'IMÉRA, tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 30 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille le 20 avril 2021,

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

